



AGENTS DU VSM

MISSIONS

Sous l'autorité du CDG GRES :

- Réalisent le soutien sanitaire des intervenants
- Entreprennent le tri et catégorisation des victimes au PRV
- Participent à la mise en œuvre de gestes sauveteurs de secours si besoin – contrôle hémorragique pré-hospitalier
- Initient un PRV dans l'attente des moyens supplémentaires
- En lien avec l'équipe VSAV, initient un dénombrement des victimes

DIFFERENTES TACHES A ACCOMPLIR

EN TRANSIT :

- Se rendent au PRM ou au point de jonction (suivant ordre de départ)
- Veillent les fréquences (OPT)

SUR LES LIEUX :

- Assurent le SSO des intervenants
- Se mettent à la disposition du CDG GRES
- Initient la mise en œuvre du PRV à l'endroit désigné par le CDG GRES en lien avec le VSAV
- Mettent en œuvre ou complète le contrôle hémorragique pré-hospitalier au niveau du PRV dans l'attente des moyens supplémentaires
- Initient le tri et la catégorisation des victimes au PRV
- Initient le dénombrement des victimes à l'aide de SINUS si possible
- Si PEC FDO ou intervenant : désarmement par FO et évacuation directe
- Rendent compte au CDG GRES dans l'attente d'un CDG PRV



MISSIONS

DIFFERENTES TACHES A ACCOMPLIR



COMPOSITION DU GRES

OPT



SNI CONVENTIONNEL



SNI NRBC

